

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit de taux à cours variable (sous forme de titre de créance) de 1 an et 6 mois lié au taux d'intérêt SOFR
Identificateur du produit	ISIN: XS2521895727 Valoren: 129159039
Initiateur du produit	The Goldman Sachs Group, Inc. (l'« Émetteur ») (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	24 avril 2025 à 0:10:23, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un titre de créance de droit de l'Etat de New York. Ce produit génère des intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit ne sont garanties par aucune entité.																																																						
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 24 octobre 2026.																																																						
Objectifs	Le produit est conçu pour fournir (1) un rendement sous forme de paiements d'intérêts à taux variable calculé sur la base du taux de référence et (2) le remboursement du montant nominal du produit à la date d'échéance. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 USD. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 24 octobre 2023. Intérêts: À chaque date de paiement des intérêts vous recevrez un paiement des intérêts calculés en multipliant 1 000 USD par le taux d'intérêts applicable puis en appliquant la méthode de décompte des jours pour ajuster ce montant en fonction de la durée de la période d'intérêts. Le taux d'intérêts applicable à chaque date de paiement d'intérêts sera le taux d'intérêts SOFR composé quotidiennement dans la période d'observation des intérêts pertinente, avec un minimum de 5,40% p.a. et un maximum de 6,00% p.a.. Chaque période d'intérêts débute à la date de départ de la période d'intérêts applicable (incluse), et termine à la date de fin de la période d'intérêts applicable (exclue). Chaque période d'observation des intérêts précède de 5 jours ouvrés la période des intérêts correspondante. Les dates de paiement d'intérêts sont indiquées dans le tableau ci-dessous. <table> <tr> <th>Date de début de période</th><th>Date de fin de période</th><th>Date de paiement des intérêts</th><th>Taux d'intérêts</th></tr> <tr> <td>24 octobre 2023</td><td>24 janvier 2024</td><td>24 janvier 2024</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 janvier 2024</td><td>24 avril 2024</td><td>24 avril 2024</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 avril 2024</td><td>24 juillet 2024</td><td>24 juillet 2024</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 juillet 2024</td><td>24 octobre 2024</td><td>24 octobre 2024</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 octobre 2024</td><td>24 janvier 2025</td><td>24 janvier 2025</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 janvier 2025</td><td>24 avril 2025</td><td>24 avril 2025</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 avril 2025</td><td>24 juillet 2025</td><td>24 juillet 2025</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 juillet 2025</td><td>24 octobre 2025</td><td>24 octobre 2025</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 octobre 2025</td><td>24 janvier 2026</td><td>26 janvier 2026</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 janvier 2026</td><td>24 avril 2026</td><td>24 avril 2026</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 avril 2026</td><td>24 juillet 2026</td><td>24 juillet 2026</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> <tr> <td>24 juillet 2026</td><td>24 octobre 2026</td><td>26 octobre 2026</td><td>Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))</td></tr> </table>			Date de début de période	Date de fin de période	Date de paiement des intérêts	Taux d'intérêts	24 octobre 2023	24 janvier 2024	24 janvier 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 janvier 2024	24 avril 2024	24 avril 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 avril 2024	24 juillet 2024	24 juillet 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 juillet 2024	24 octobre 2024	24 octobre 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 octobre 2024	24 janvier 2025	24 janvier 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 janvier 2025	24 avril 2025	24 avril 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 avril 2025	24 juillet 2025	24 juillet 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 juillet 2025	24 octobre 2025	24 octobre 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 octobre 2025	24 janvier 2026	26 janvier 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 janvier 2026	24 avril 2026	24 avril 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 avril 2026	24 juillet 2026	24 juillet 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))	24 juillet 2026	24 octobre 2026	26 octobre 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))
Date de début de période	Date de fin de période	Date de paiement des intérêts	Taux d'intérêts																																																				
24 octobre 2023	24 janvier 2024	24 janvier 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 janvier 2024	24 avril 2024	24 avril 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 avril 2024	24 juillet 2024	24 juillet 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 juillet 2024	24 octobre 2024	24 octobre 2024	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 octobre 2024	24 janvier 2025	24 janvier 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 janvier 2025	24 avril 2025	24 avril 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 avril 2025	24 juillet 2025	24 juillet 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 juillet 2025	24 octobre 2025	24 octobre 2025	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 octobre 2025	24 janvier 2026	26 janvier 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 janvier 2026	24 avril 2026	24 avril 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 avril 2026	24 juillet 2026	24 juillet 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				
24 juillet 2026	24 octobre 2026	26 octobre 2026	Max(5,40% p.a.; Min(6,00% p.a.; SOFR))																																																				

Remboursement à l'échéance: Le 26 octobre 2026, vous recevrez 1 000 USD pour chaque titre de créance que vous détenez. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000,00 USD sont investis

	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 1 an et 6 mois</i>
Coûts totaux	431 USD	181 USD
Incidence des coûts annuels*	4,4%	1,3% chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,5% avant déduction des coûts et de 6,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,8% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	181 USD
Coûts de sortie	2,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	250 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 1 an et 6 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 1 an et 6 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.